

Commune de Corrèze

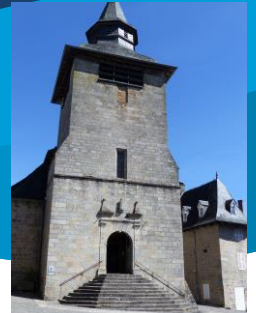


Bulletin Municipal

Janvier 2024



Corrèze en Corrèze



Horaires de la Mairie

Lundi et Jeudi : 8h30 à 12h00

Mardi, mercredi et vendredi :
8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

☎ : 05.55.21.25.21

💻 : accueil@mairie-correze.fr

Mairie-de-correze.fr

Ouverture de la bibliothèque

Lundi : 16h à 18h

Mercredi : 14h à 16h

Samedi : 10h à 12h

☎ : 05.55.20.86.23

Assistante sociale

Mme Le Saint

☎ : 05.19.07.82.90

Office de Tourisme

☎ : 05.55.21.32.82

Ecole Primaire

☎ : 05.55.21.35.37 ou 06.43.71.53.70

Collège

☎ : 05.55.21.49.60

Conçu et réalisé par
Marie Barbazange, Catherine Mons
et Nadia Peschel

- Page 2 : [Le Mot du Maire](#)
- Pages de 3 à 7 : [Les Travaux](#)
- Pages de 8 à 11 : [Informations diverses](#)
- Pages 12 et 13 : [L'EHPAD](#)
- Pages 14 et 15 : [Tulle Agglo](#)
- Page 16 : [L'école - La Garderie](#)
- Page 17 : [Le Collège](#)
- Page 18 : [Manifestations - Forum](#)
- Page 19 : [Etat Civil](#)
- Pages 20 et 21 : [La Vie de nos Entreprises](#)
- Page 22 : [Gendarmerie - BNSSA](#)
- Pages 23 et 24 : [Centre de Secours](#)
- Page 25 : [Danse et Gym](#)
- Page 26 : [L'ASVC](#)
- Pages 27 et 28 : [Arts & Créations Corrèze](#)
- Pages 29 et 30 : [Histoire et Patrimoine](#)
- Pages 31 et 32 : [Les Bouleaux d'Argent](#)
- Page 33 : [Le Fusil Corrèzien](#)
- Page 34 : [La Bibliothèque](#)
- Page 35 : [Le CSCC](#)
- Page 36 : [Corrèze Animation](#)
- Page 37 : [Les P'tits Corrèzois](#)



Le Mot du Maire

En 2023, malgré un contexte difficile, CORREZE est restée attractive. La reprise de la boulangerie, du camping municipal, du camping du Bois de Calais, l'ouverture d'un salon de coiffure, le rachat programmé de la Séniorie avec une réouverture au printemps 2024...et le maintien ou le développement de l'activité existante nous confortent dans notre politique pour CORREZE.

En même temps, nous sommes conscients de la fragilité ambiante mais nous travaillons au quotidien pour pérenniser l'attractivité de CORREZE.

Pour cela en 2024, nous terminerons la rénovation de nos monuments inscrits, la transformation du foirail en halle, la rénovation des bâtiments communaux, dont l'école, la poursuite des efforts sur les réseaux d'eau par l'intermédiaire du Syndicat du Puy des Fourches. 2024 sera la dernière année à attendre le raccordement à l'unité de production des carderies à Uzerche qui est prévu pour 2025.

Nous espérons également que le dossier de la station d'épuration se débloque enfin.

2024 verra la finalisation de la révision du PLU (plan local d'urbanisme).

2024 sera aussi l'année de la réalisation d'un terrain foot 5 en lieu et place du tennis ainsi que l'aménagement des aires de lancer pour le collège et le club d'athlétisme.

Nous avons en outre sollicité les subventions nécessaires pour changer l'éclairage du stade en LED.

En 2024 nous souhaitons proposer des animations culturelles variées lors des vacances scolaires avec un budget dédié. Nous voulons aussi que les inaugurations des monuments inscrits et de la halle soient deux instants de partage autour desquels nous nous retrouverons collectivement.

Pour conclure, 2024 sera encore une année dynamique pour CORREZE dans la limite de nos possibilités financières en saisissant les opportunités et en s'adaptant aux difficultés.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2024.

Jean-François LABBAT

La Vie de Notre Commune

Les Travaux

Restauration et mise en valeur des Monuments Inscrits

Eglise Saint Martial

Tranche ferme

Les travaux de la rénovation extérieure de l'édifice (Tranche Ferme) démarrés en juin 2021, sont à présent terminés et le bilan financier établi.

L'ensemble de cette opération s'élève à 455 227 € HT, dont 101 340 € HT de prestations intellectuelles (études du projet et suivi des travaux).

L'ensemble des subventions obtenues (Etat, Région et Département) représentent 264 490 €, ce qui laisse un reste à charge pour la Commune de 281 783 € TTC, sur lequel le Fonds de Compensation de la TVA doit nous rembourser à hauteur de 79 295 €.

En complément, la Fondation du Patrimoine affectera à la fin de l'ensemble des travaux, tous les fonds recueillis par la souscription lancée le 6 août 2021.



Tranche optionnelle

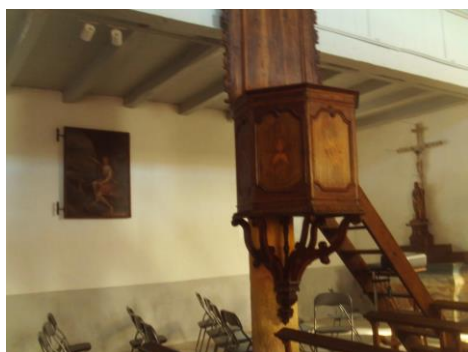
Suite à l'achèvement de la Rénovation extérieure de l'édifice (Tranche ferme) courant juillet, les travaux de rénovation intérieure, comprenant également la restauration extérieure de la sacristie (Tranche optionnelle) et après obtention de l'accord pour l'ensemble des subventions, ont pu démarrer le 1^{er} octobre (date de l'ordre de service).

La réalisation de cette phase est prévue pour une durée de 13 mois et nous vous tiendrons informés de leur avancement.

Chapelle des Pénitents Blancs

Les travaux de l'opération de restauration de la Chapelle des Pénitents Blancs démarrés en octobre 2022 se sont achevés comme prévu début septembre. Cela a permis à l'association Histoire et Patrimoine d'organiser une ouverture au public lors des journées du patrimoine des 17 et 18 septembre avec la participation de la Chorale de Sarran.

Depuis cette date, les cérémonies religieuses se déroulent à la Chapelle, ce qui a permis la mise à disposition de l'Eglise pour le démarrage des travaux de rénovation intérieure.



Porte de la Ville (dite Porte Margot)

Les travaux de ravalement ont pu démarrer début octobre pour un achèvement avant fin novembre malgré des conditions météo peu favorables.

Maintenant il va falloir attendre les beaux jours afin de pouvoir apprécier pleinement le rendu final.



Rénovation du Hangar Foirail en Halle

Suite à l'attribution du marché de Maîtrise d'œuvre à l'équipe FAYAT- SIGMA – HORUS de BRIVE, les études se sont déroulées durant la période estivale avec une remise du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) le 10 octobre.

A la suite de cela la consultation des entreprises travaux a été lancée pour une remise des offres début décembre avec comme objectif un choix des entreprises début janvier, permettant un démarrage des travaux au cours du premier trimestre 2024.

Rénovation d'un appartement dans le bâtiment de l'ancienne trésorerie

Le logement situé au 2ème étage du Bâtiment de l'ancienne trésorerie (Anciennes écoles) étant libéré par ses locataires, le Conseil Municipal a décidé de le rénover avant de le remettre en location.

La dernière rénovation datant du début des années 2000 et afin de se conformer aux dernières réglementations énergétiques, la réfection totale de l'isolation s'avère nécessaire.

De plus des fuites sur la couverture existante ont nécessité la remise à neuf d'une partie de celle-ci.

L'ensemble de ces éléments a conduit à envisager une rénovation lourde de ce logement.

La Maîtrise d'œuvre de l'opération a été confiée au BET AMON D'EGLETONS pour un montant de 9 758.30 € HT.

Les missions de Contrôle Technique et Coordination Sécurité et Protection de la Santé ont été confiées au Bureau SOCOTEC de BRIVE pour un montant de 2 175.00 € HT.

A la suite de la consultation effectuée en juillet les entreprises retenues pour les travaux sont :

- Pour le lot 1 Couverture – Entreprise COULAUD (EYREIN), 38 080.00 € HT,
- Pour le lot 2 Plâtrerie Isolation Peinture – Entreprise GOURSAT (ROSIERS D'EGLETONS), 24 493.00 € HT
- Pour le lot 3 Plomberie sanitaire - CORREZE PLOMBERIE (GIMEL), 9 191.76 € HT,
- Pour le lot 4 Revêtement de sols Faïence – Entreprise GOURSAT (ROSIERS D'EGLETONS), 3 225.00 € HT,
- Pour le lot 5 Menuiserie bois – Entreprise GRAILLE (CORREZE), 17 198.80 € HT,
- Pour le lot 6 Electricité – Entreprise STALIN (CORREZE), 1 130.00 € HT.

Les travaux démarrés courant octobre doivent se poursuivre jusqu'à février prochain.



Rénovation du stade municipal (terrain foot5, aire de lancer et éclairage)

Suite au lancement par l'Etat du Plan 5000 terrains de proximité fin 2021, l'Agence Nationale du Sport a été chargée de coordonner la mise en œuvre de celui-ci et la Fédération Française de Football a souhaité favoriser la création de 200 nouveaux terrains de foot à 5.

Dans ce cadre la Commune de Corrèze a déposé une fiche projet de demande de subvention qui a été validée en juin dernier pour un montant de 75 000 €.

La réalisation de cet aménagement est prévue sur le site de la Butte de Chastre à l'emplacement de l'ancien terrain de tennis.

Après concertation avec les clubs évoluant sur cette plateforme, il a été décidé de déplacer et réaménager l'aire de lancer dans la continuité de ce nouveau terrain.

Des subventions pour cet aménagement ont pu être obtenues auprès du Conseil départemental et de Tulle aggro.

En parallèle une fiche projet a également été adressée auprès de la Fédération Française de Football pour la mise aux normes de l'éclairage du terrain d'honneur (remplacement par des projecteurs LED), et pour laquelle nous sommes en attente d'une réponse positive.

Afin de suivre l'ensemble de ces projets, une mission de Maîtrise d'œuvre a été confiée au BET EP Ingénierie de TERRASSON (24), pour un montant global de 14 019.60 € HT.

Suite à la validation du DCE, la consultation des entreprises travaux est en cours avec pour objectif leur réalisation au premier semestre 2024.

Réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées de la Gare de Corrèze

Dans le cadre de l'amélioration des réseaux de collecte des Eaux usées, Tulle aggro a lancé au dernier trimestre 2022 une opération portant sur le renouvellement ou la réparation des réseaux à l'origine des apports d'eaux claires parasites : Route des Bruyères et Rue des Monédières à la GARE DE CORREZE. Le déplacement du poste de relèvement de La Saulière est également prévu.

La Maîtrise d'œuvre de cette opération a été confiée au BET SOCAMA de TULLE et les travaux au Groupement d'entreprises MIANE ET VINATIER / DPSM de BRIVE pour un montant de 458 195.70 € HT pour la Tranche Ferme et 17 991.00 € HT pour la Tranche Optionnelle.

Ces travaux sous Maîtrise d'ouvrage de Tulle aggro sont actuellement en cours d'achèvement.

L'appel aux dons qui a été lancé par l'Association Histoire et Patrimoine et la Commune de CORREZE auprès de la Fondation du Patrimoine pour récolter des fonds dans le but de rénover nos monuments inscrits va bientôt se terminer ; n'hésitez pas à apporter votre contribution à ces actions qui permettront de transmettre aux générations futures un héritage historique témoin de notre civilisation.

Pour info : vos dons donnent droit à une réduction d'impôt de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable

Réalimentation en eau potable de l'UDI de Bouysse à partir de l'ancien SIAEP de la Montane

Suite aux problèmes récurrents rencontrés depuis plusieurs années en période estivale, pour l'alimentation en eau potable des villages de Bouysse, Brousse et Reynac (UDI de Bouysse), le Syndicat Puy des Fourches Vézère a programmé l'abandon des sources du Monteil et la réalimentation de ce secteur à partir du réseau dit de « La Montane ».

Les travaux concernant ce projet comportent trois tronçons :

- Du Chêne des Bergères à l'entrée du village de Brousse,
- Du village de Brousse au village de Reynac,
- Et celui du village de Bouysse.

La Maîtrise d'œuvre de cette opération a été confiée au BET SOCAMA de TULLE et les travaux à l'entreprise CORVISIER de MONTAIGNAC pour un montant de 486 504 € HT dont une partie sous traitée à l'entreprise SAUR de BRIVE (montant 220 566 € HT).

Les travaux sous Maîtrise d'ouvrage du Syndicat Puy des Fourches Vézère démarrés en novembre doivent se terminer avant l'été prochain.

Le réseau créé sera raccordé au réseau existant entre Corrèze et Reynac et permettra l'alimentation future d'une partie du Bourg depuis le « Projet Vézère » dont les travaux de raccordement entre Naves et Vitrac sur Montane doivent démarrer prochainement.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Corrèze a franchi une première étape qui s'est traduite par la réalisation du diagnostic territorial et la présentation de celui-ci aux services de l'Etat lors d'une réunion qui s'est déroulée en Octobre. Ce document, nous a permis de faire un état des lieux complet de notre territoire au travers des différentes thématiques définies par le Code de l'Urbanisme à savoir : l'activité, l'habitat, l'agriculture, le paysage, l'environnement, la mobilité, ... Vous pouvez dès à présent prendre connaissance de ce document de travail auprès du secrétariat de la mairie.



Le travail de la commission urbanisme se poursuit désormais au travers de la phase 3 avec la définition du projet de territoire à mettre en œuvre sur la commune pour les dix prochaines années. Il s'agit au travers du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) de définir des orientations d'aménagement et de protection qui seront ensuite retranscrites dans les pièces réglementaires du PLU (zonage, règlement et OAP) et de fixer un scénario de développement du territoire (croissance démographique envisagée, production de logement associée et surface constructible mobilisée). Cette étape est donc primordiale dans la réalisation de notre dossier de PLU puisque de celle-ci découlera ensuite le plan de zonage et les différentes règles à la construction.

Aussi ; afin que chacun puisse apporter sa contribution à la rédaction de cette pièce fondamentale dans notre dossier de PLU. Faites-nous part de vos remarques et suggestions par écrit avant le 15 février 2024.

Informations Diverses

Lors du bal organisé par le Collège, les décorations de Noël sur la place de la Mairie ont subi de graves dégradations : l'ours en peluche offert par une résidente de Corrèze a été décapité, les petits ours en polystyrène démembrés et les animaux en bois lourdement détériorés.

Nous condamnons fermement ces actes inacceptables et espérons que notre plainte auprès de la Gendarmerie nous permette d'obtenir réparation.

Il est impératif de venir signaler à la mairie tout changement d'adresse afin de mettre à jour les listes électorales et autres documents.

Depuis le 15/03/2017 seules les mairies équipées d'un système biométrique peuvent réaliser les cartes d'identité et les passeports qui ne peuvent donc plus se faire à la mairie de Corrèze.

En Corrèze, les communes équipées sont les suivantes : Argentat, Beaulieu-sur-Dordogne, Brive-la-Gaillarde, Egletons, Malemort, Objat, Treignac, Tulle, Ussel, Uzerche et Lubersac

Par ailleurs les structures France Services suivantes sont aussi équipées pour faire les titres d'identité : Allasac, Ayen, Meymac, Noailles, Perpezac-le-Noir, Peyrelevade, Saint-Ybard, Sainte-Féréole, Sainte-Fortunade, Seilhac et Vignols

Durée de validité

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures ;
- Les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie.

Voyager à l'étranger avec une carte nationale d'identité

Si vous projetez de voyager avec votre carte nationale d'identité, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique ["Conseils aux voyageurs" du ministère des Affaires étrangères](#).

De façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une CNI portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.

Si vous voyagez uniquement avec votre carte nationale d'identité, vous pourrez télécharger et imprimer une notice multilingue expliquant ces nouvelles règles sur [les fiches "Conseils par pays"](#). Vérifiez sur la fiche du pays où vous souhaitez vous rendre que les autorités ont bien marqué leur accord pour reconnaître les CNI portant une date de validité en apparence périmée pour rentrer sur leur territoire.

LA VIE DE NOTRE COMMUNE : Tous les mardis, à partir de 16h30, se tient sur la place de la Mairie un marché. Vous y trouverez un marchand de légumes bio, un boulanger bio, un marchand de fruits et légumes, une productrice de plats sans gluten et végétarien, un poissonnier et un pizzaiolo.

POUR RAPPEL : Dans un souci d'économie et d'écologie, l'éclairage public est limité entre 22H et 6H. Seules la rue Eugène Combes, avenue de la Gare et la Place de la Mairie (de la boucherie Fraysse jusqu'au Tabac) restent allumées.

INFO : A compter du 01/01/2024 : Fin de l'Instance de Coordination de l'Autonomie de CORREZE... Bienvenue à **CORREZE AUTONOMIE** avec un numéro unique d'appel 05 55 19 19 19
Adresse postale reste identique : 11 rue de la Croix Ferrée – 19800 CORREZE

Cimetière

Les travaux de nettoyage du cimetière se font sans pesticides. Les agents techniques sont actifs pour que le cimetière soit propre. Ils interviennent uniquement sur le domaine public pour débroussailler, tondre balayer, vider les containers et nettoyer les concessions qui sont reconnues en état d'abandon et susceptibles d'être reprises. Il nous est interdit d'intervenir sur les tombes ou les inter-tombes, cela incombe aux familles. L'aspect général du cimetière, malgré l'intervention des agents municipaux, dépend aussi de l'implication des proches dans le nettoyage de leur espace.

Il a été constaté des dégradations et des vols sur des tombes dans notre cimetière. Face à de telles incivilités, nous vous conseillons d'alerter la gendarmerie.

Un arbre « remarquable » à Corrèze

Connaissez-vous le Vieux Foirail ? Il est surplombé par une très vieille maison qui existait déjà en 1760, rue du Tisserand. C'était une ferme et au XIX -ème siècle une ferme auberge les jours de foire, puisque Monsieur Jacques DUMOND y servait des repas vers 1870. Au-dessus de ce bâtiment et avant deux granges proches de la « Fontaine de la Grâce », se trouve un énorme et très beau châtaignier dont la circonférence mesure 4 mètres. D'après les calculs reconnus, il aurait environ 385 ans. Il daterait donc de l'époque de Louis XIII. A-t-il été planté ou a-t-il poussé tout seul ? Cela demeurera sans doute un mystère...Mais allez le voir...



Aboiements des chiens

Aboiements du chien : sont-ils sanctionnables par la loi ?

De jour comme de nuit, les aboiements du chien peuvent constituer une réelle nuisance. Ils constituent une source récurrente de conflits entre voisins. Des aboiements continus ou à des horaires tardifs sont en effet une véritable gêne, on ne peut plus profiter de l'extérieur, on ne peut plus dormir d'un sommeil réparateur, et on est rapidement sur les nerfs du fait de l'épuisement.

Mais concrètement, bien que ces nuisances soient réelles et concrètes, sont-elles sanctionnées par la loi ? Faisons le point sur le côté juridique des aboiements du chien.

Que dit la loi sur les aboiements du chien ?

Il n'existe pas de loi spécifique aux nuisances créées par les aboiements du chien. En effet, il est normal qu'un chien aboie, c'est un comportement naturel qu'on ne peut pas empêcher.

En revanche, comme l'indique l'article R1336-5 du code de la santé publique : « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. ».

Très clairement, ce texte signifie que la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres. En d'autres termes, les aboiements de votre chien ne doivent pas porter préjudice aux autres, ce qui constitue la base d'une vie en communauté.

Le tapage diurne (de 7 heures à 22 heures)

Entre 7 heures et 22 heures, il est donc interdit de faire du tapage diurne. Si les aboiements de votre chien perturbent votre voisinage en raison de leur caractère répétitif, intense et/ou durable dans le temps, vous vous exposez au risque de sanctions. En conséquence, les aboiements de votre animal peuvent être considérés comme une nuisance dès l'instant qu'ils sont trop forts, trop répétés ou trop longs.

La puissance des aboiements n'est pas soumise à des seuils de tolérance comme peuvent l'être d'autres sources de bruit, même si certaines communes imposent des réglementations strictes. Néanmoins, la tolérance du voisinage est également à prendre en compte, car certaines personnes sont plus sensibles au bruit que d'autres.

Dès lors que les aboiements de votre chien sont considérés comme une nuisance diurne, vous vous exposez à une amende forfaitaire de 68 euros, avec une majoration à 180 euros en l'absence de paiement dans un délai de 45 jours. Si le voisin victime dépose un recours devant le tribunal civil, vous pouvez être contraint de lui verser des dommages et intérêts.

IMPORTANT :

Nous rappelons aux propriétaires de chien qu'ils doivent impérativement ramasser les déjections de leurs animaux. Pour les habitants de Corrèze et les touristes, il est très désagréable sur la place de la mairie de marcher dans des excréments.

Si les propriétaires de chiens ne se montrent pas raisonnables, la Commune sera amenée à prendre un arrêté fixant une amende pouvant aller jusqu'à 150 €

Bruits des outils de jardin : horaires à respecter pour le voisinage

A moins d'habiter au milieu de nulle part, sans aucune autre maison à proximité, il n'est pas permis d'utiliser n'importe quand des appareils de jardinage ou de bricolage bruyants en extérieur, dans votre jardin. Des consignes précises sont à respecter pour ne pas nuire à son voisin.

Les activités d'entretien des espaces verts sont réglementées dès lors qu'elles sont susceptibles d'être à l'origine de nuisances sonores pour les voisins, sont généralement encadrées par des arrêtés préfectoraux qui définissent les périodes au cours desquelles ces activités peuvent être accomplies.

Cela concerne les tondeuses à gazon, les débroussailleuses, les coupe-bordures, les souffleurs de feuilles, les tronçonneuses, les taille-haies, les broyeurs de végétaux et tout autre matériel bruyant notamment de bricolage (scie, ponceuse, perceuse...). Les émissions sonores trop puissantes dans des créneaux horaires non autorisés peuvent faire l'objet de sanctions allant de la suspension des travaux, aux amendes.

Entre 22h et 7h, on parle de tapage nocturne, mais en dehors de ces horaires, en pleine journée, le bruit peut aussi être sanctionné s'il ne respecte pas la réglementation.

Arrêté préfectoral de la Corrèze fixant les horaires pour le bruit

les jours ouvrables, de 8 h 30 à 12h et de 14 h 30 à 19 h 30

les samedis, de 9 h à 12h et de 15 h à 19 h,

les dimanches et les jours fériés, de 10 h à 12h.

L'EHPAD

Une année se termine, une page se tourne...

2023 a été ponctuée par de nombreux événements et manifestations, tous plus riches les uns que les autres.

A titre d'exemples, l'EHPAD de Corrèze a eu l'honneur d'organiser en juin dernier les 28^{èmes} Olympiades des EHPAD du Département.

Cet événement rassemblant près de 200 personnes a permis aux 20 EHPAD représentés de s'adonner aux joies du « chamboule-tout », du lancer d'anneaux et autres divertissements.



L'EHPAD de Corrèze a également eu le plaisir d'accueillir les plus jeunes au travers :

- d'un partenariat avec l'Ecole « Par moi-même » dans le cadre d'un projet jardinage et
- d'une représentation offerte par les élèves du Collège Bernadette CHIRAC.



2023 a également été rythmée, outre l'atelier mensuel chant, par de nombreuses animations musicales avec la participation du groupe folklorique « Lou Suqueto d'Auïtou », les représentations du groupe « Les Vieux Gamins » et des accordéonistes Marc PICARD et Mathieu MARTINIE...



Les Résidents ont également eu le plaisir de participer à différentes sorties : visite du Musée de Sarran, sortie pique-nique à La Chapelle, sorties gastronomiques à la Ferme de Chauzeix, au Restaurant « Le Pêcheur de Lune »...



L'établissement remercie par ailleurs chaleureusement :

- l'association « Les Bouleaux d'Argent » qui, cette année encore, est venue partager des moments de convivialité,
- l'association « Vivre autrement à Corrèze » pour l'organisation, en octobre dernier, d'une kermesse dont l'intégralité des profits, reversée à l'EHPAD, permettra de financer de nouvelles activités et sorties,
- et ses fidèles bénévoles pour leur implication dans la vie de l'établissement.



Notons pour finir que l'année 2024 débutera avec un passage de flambeau entre Madame Frédérique BOUTON, Directrice par intérim sur l'exercice 2023 et Monsieur Philippe MATEOS, nommé en qualité de Directeur à compter du 02 janvier 2024.



Tulle Agglo

Le 01 janvier 2024, la loi AGEC (anti-gaspillage alimentaire et économie circulaire) impose aux collectivités de mettre à disposition de ses administrés une solution de tri à la source des biodéchets.

Pourquoi ?

Parce qu'aujourd'hui encore, 30% des biodéchets partent dans les ordures ménagères et sur notre territoire, à l'incinération.

Ces mêmes 30% sont composés de 70 à 90% d'eau, par conséquent, on brûle de l'eau...

Nous pouvons pourtant les valoriser facilement et transformer ces matières en amendement pour notre sol.

Tulle Agglo propose plusieurs solutions en fonction du type d'habitat :

- Des composteurs individuels disponibles aujourd'hui dans les déchetteries au prix de 25€.
- Des lombricomposteurs pour les habitants ne disposant pas d'extérieur.
- Des composteurs partagés mis en place gratuitement par l'agglo.

Notre commune s'est portée volontaire pour l'installation d'un site de compostage partagé à proximité du camping.

Ce type de site permet de créer plus rapidement un compost de qualité, mais aussi de partager du matériel, un endroit et des moments conviviaux.

Ce site sera composé de 3 bacs de 600l : un bac de broyat, un bac d'apport et un bac de maturation.

Ci-dessous le site de compostage partagé de Chameyrat.



Nous serons accompagnés tout au long de cette nouvelle aventure par Karine HENRION, maitre-composteur, qui formera les référents de site, mais qui s'assurera également du bon fonctionnement de celui-ci pour éviter toutes nuisances. Nous proposerons des permanences sur le site pour vous renseigner.

L'inauguration du site aura lieu le 20 janvier 2023

Karine et les référents vous expliqueront les bonnes pratiques et distribueront des bioseaux pour les personnes volontaires souhaitant faire vivre ce site. Espérant vous y voir nombreux, ...

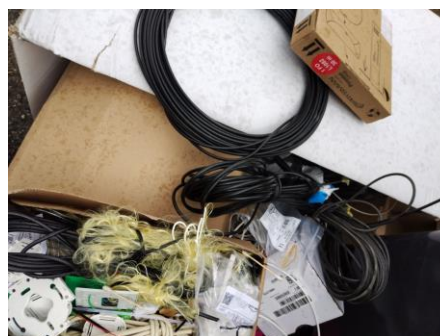
Déchets

Nous vous rappelons que les points propres ne sont pas une déchetterie, les sacs doivent être mis dans les containers appropriés et les autres déchets apportés à la déchetterie qui est gratuite et ouverte le lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

Nous tenons, ici à remercier les personnes qui prennent la peine de nettoyer les déchets laissés près des containers.

Les dépôts sauvages sont strictement interdits (voir photos)

La municipalité se chargera de trouver les personnes responsables de ces incivilités et sera amenée à infliger l'amende applicable dans ce genre d'incivilités **selon les articles R632-1 et 635-8 pouvant aller de 68€ à 1500€.**



L'École

La rentrée de septembre est déjà loin, nous sommes rentrées dans la période où les enfants attendent avec impatience l'arrivée du père Noël. Que le temps passe vite !

Les élèves ont déjà participé à de nombreuses sorties, que ce soit dans le cadre du sport et de la participation des classes à l'USEP ou que ce soit au travers des projets de classes avec par exemple la fabrication du pain ou encore une sortie à la bibliothèque communale.

De belles surprises attendent les élèves prochainement, à commencer par la confection de sablés de Noël, la réalisation du calendrier de l'école. La coopérative scolaire va financer une sortie au cinéma pour visionner un film de Noël... De quoi finir 2023 en beauté !

L'école de Corrèze voit ses effectifs remonter légèrement, ce qui est bien. L'équipe enseignante est stable maintenant depuis plusieurs années. Cette école est énormément soutenue, à commencer par la Mairie qui envisage prochainement des travaux dans les locaux mais aussi par l'Association Les P'tits Corrézois, qui existe depuis plus d'un an maintenant et qui soutient les projets de l'école en organisant des actions pour aider aux financements des sorties, projets... Un grand merci !

L'équipe enseignante se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'une belle et heureuse année 2024.

Mme Bergon, directrice de l'école

LA GARDERIE



Comme chaque année le Père Noël est venu distribuer des cadeaux et des friandises aux enfants fréquentant la garderie. Pour ce Noël il a déposé au pied du sapin : une maison de poupées, une ferme Play Mobil, un circuit de trains, une valise de Lego et un tapis circuit de voitures.

Un grand merci à Mireille qui n'hésite pas à prendre sa guitare pour faire chanter les enfants pour leur plus grande joie !!!

Un petit rappel n'oubliez pas de signer le règlement de la garderie et de la cantine et de retourner le coupon réponse au personnel de la garderie.



Le Collège



Au collège Bernadette Chirac, on réussit tous ensemble !

Les efforts sont récompensés. Voilà une leçon que le collège de Corrèze a particulièrement bien apprise et a su parfaitement transmettre à ses élèves. 100% de réussite à la session 2023 du diplôme national du Brevet ! Un taux inédit dans notre établissement ! Félicitations à tous les lauréats et à l'ensemble de la communauté scolaire qui se mobilise au service de la réussite des élèves. La cérémonie de remise des diplômes le 13 octobre a été l'occasion de saluer le travail de tous.



Cet excellent résultat témoigne bien évidemment du sérieux dont ont fait preuve les candidats à l'examen, mais aussi de la qualité des enseignements et de l'investissement de chacun pour créer et entretenir un environnement favorable aux apprentissages.

A ce titre, plusieurs initiatives sont à signaler :

- **La salle flexible**, dont nous vous avons annoncé la création dans un précédent numéro, fonctionne pleinement. Son aménagement fait suite à un travail collaboratif de notre communauté scolaire dans le cadre d'un projet « notre école faisons la ensemble » et a bénéficié d'un financement conséquent du fonds européen de l'innovation. Cette salle est accessible à l'ensemble des acteurs du collège et des écoles primaires du territoire. L'enseignement « autrement » et l'innovation pédagogique sont au centre de cette réalisation au service de tous les élèves.
- Depuis la rentrée, **l'internat est ouvert 4 nuits** (lundi à jeudi).
- **Le dispositif « vacances apprenantes »** a été reconduit durant la semaine du 21 au 25 août permettant à 22 élèves volontaires de se préparer sereinement à la rentrée des classes. Ce dispositif sera renforcé avec deux « stages de réussite » : un pendant les vacances de février 2024 et un pendant les vacances d'avril 2024. Durant les vacances d'été deux sessions de « vacances apprenantes » seront programmées.
- **Les postes informatiques** de la salle de technologie viennent d'être renouvelés en partenariat avec le Département.
- **« L'espace des parents »** est accessible aux parents, en libre accès, les lundi, mardi et jeudi de 17h à 18h30, le mercredi de 13h à 16h30.

L'équipe du collège et ses partenaires continueront à mener des actions, porter des projets pour contribuer à la réussite des élèves. Gageons que les efforts seront encore couronnés de succès.

Notre communauté scolaire est remarquable. Poursuivons ensemble notre travail collaboratif et coopératif au service de la réussite des élèves de notre territoire apprenant.

L'équipe de direction
du collège Bernadette Chirac

Manifestations

Le 8 janvier 2024 : Collecte de sang à la salle polyvalente de 15h à 19h

Le 13 janvier 2024 : Sainte-Barbe

Le 20 janvier 2024 : Inauguration des composteurs municipaux au Camping

Le 2 mars 2024 : Assemblée Générale du Crédit Agricole

Mars 2024 : stage Vitrail organisé par l'Association Tervas

Le 16 mars 2024 : loto organisé par les Bouleaux d'Argent

Forum des Associations



Comme l'an passé le samedi 9 septembre, s'est tenu au stade, le forum des Associations. Elles se sont présentées aux nouveaux arrivants sur Corrèze et ont répondu aux questions des uns et des autres. Malgré une chaleur intense l'Association Danses et Gym de Corrèze nous a offert une très belle démonstration de danses Country.

Etat Civil

Etat civil... De Juillet à Décembre 2023

Le Maire et le Conseil Municipal

Souhaitent la bienvenue à :

Le 23 août 2023 : Ayra de Quentin MANIN et Joane FILIPE

Le 30 septembre 2023 : Elouan de Fabrice BERNARD et Laura DARNOUX

Expriment tous leurs vœux de bonheur à :

Le 12 août 2023 : Hui CHUNG et de Philippe MAROUBY

Le 8 septembre 2023 : Anne ROUSSEL et de Thomas GIGONNET

Le 21 octobre 2023 : Marcel BAYLE et de DELAGE Suzanne

Assurent de leur sympathie les familles éprouvées par le décès de :

Mme ROUBEYROTTE Monique, le 8 juillet 2023

Mme PEYRAT épouse PICARD Marie-Thérèse, le 11 juillet 2023

M. BAYLE Régis, le 6 août 2023

Mme GACIS épouse PAQUET Colette, le 4 septembre 2023

Mme FANTOU épouse MAROUBY Françoise le 22 septembre 2023

Mme VEDRENNE épouse CHEZE Geneviève Odette, le 29 septembre 2023

M.VERDIER Bernard, le 2 octobre 2023

M. VINCENT René, le 26 Novembre 2023

Mme LANFRAY épouse BEAL, le 10 décembre 2023

M. LEMAIRE Bernard, le 19 décembre 2023

Mme CARDOSO épouse DE AZEVEDO Marie-Louise, le 25 décembre 2023

La Vie de Nos Entreprises



C'est avec beaucoup de bonheur que je vous annonce l'ouverture de mon salon de coiffure Barbier sur la commune de Corrèze.

Je m'appelle Margaux Fovanna, j'ai été formatrice pour une grande marque de coiffure (Raphael Perrier).

J'ai gagné le concours international de coupe homme taille de barbe au « Barber International Trophy ».

Première femme à avoir un titre dans le milieu Barbier.

Coiffeuse depuis maintenant 14 ans, c'est avec plaisir que je m'occuperai des messieurs pour les coupes, taille de barbe et rasage à l'ancienne. Je m'occuperai également de vous mesdames pour vos coupes et brushing uniquement avec et sans rdv.



Retrouvez moi dans mon salon 6 rue Eugène Combes 19800 Corrèze.

Je serais ouverte du Mardi au Samedi de 9h à 18h et jusqu'à 19h sur rdv. A très vite ! « *La Barbier de Corrèze* ».



@lady_barber_work



La Barbier de Corrèze



0778055169

© Cinq petits pains

La boulangerie-pâtisserie « O cinq petits pains » a accueilli ses premiers clients le 27 juillet.

Elle propose aujourd'hui une gamme de produits, faits maison pour chaque moment de la journée, du petit-déjeuner au dîner. Les clients peuvent également profiter de passer un moment dans la boutique puisqu'elle dispose d'un agréable salon de thé.

Situé Avenue de la gare, le magasin est facilement accessible aux corrézois mais aussi aux nombreux automobilistes qui traversent la commune.

Horaires d'ouverture du lundi au samedi de 7h00 à 19h00 non-stop, dimanche de 7h à 12h30. Fermé le jeudi.

Téléphone 05.44.40.58.82.



Au Bois de Calais



Nous avons visité pour la 1^{ère} fois le camping du Bois de Calais le 1^{er} décembre 2022 et malgré des conditions météorologiques peu propices nous sommes tout de suite tombés sous le charme de cette nature.

Nous étions à la recherche d'un endroit où commencer une nouvelle vie loin de la ville, des embouteillages et de la routine. Nous avons donc quitté notre Bourgogne natale pour nous installer le 12 juillet dans cet écrin de verdure avec nos enfants et nos chiens.

Malgré des débuts compliqués dus à notre arrivée en pleine saison, notre enthousiasme reste intact et nous nous attelons désormais à redonner vie à cet endroit magnifique.

Dès l'été prochain nous allons ouvrir le bar et le snack et nous travaillons à l'organisation de soirées musicales (concert, karaoké...) ouvertes à nos campeurs mais également à tous les Corrézois que nous serions heureux d'accueillir pour des moments de convivialité et de partage.

Nous envisageons également de nous diversifier en proposant la possibilité d'organiser des manifestations familiales ou associatives dans notre belle salle de réception et ainsi apporter de la joie au plus grand nombre.

Sébastien et Vanessa David et Stéphanie

Les enfants : Clarysse, Jade et Julia

Sans oublier nos amis à quatre pattes : Rebelle et Héra



Informations Diverses



Le Gendarme Quentin MARTIN-DELLUC, âgé de 31 ans, est affecté à la Brigade de Gendarmerie de CORREZE depuis le 16 août 2023.

Ce militaire expérimenté a connu plusieurs unités et il a commencé sa carrière Gendarmerie en qualité Gendarme Adjoint Volontaire en 2013.

Son parcours dans la gendarmerie à ce jour est le suivant :

De 2013 à 2016 : il est affecté au PSIG de CORTE en CORSE, (Gendarme Adjoint Volontaire)

Puis, il intègre l'école de Sous-Officiers de CHAUMONT (52) pour une période de 6 mois. En sortie d'école, il est affecté à la Brigade de Gendarmerie Autonome de MER (41) de 2016 à 2018. Puis, il est affecté au PSIG de ROMANRANTIN (41) de 2018 au 16 août 2023.

**Un #job
pour cet été ?**

**Devenez
surveillant de baignade !**

Vous avez 17 ans ou plus ?

Les sapeurs-pompiers vous forment au BNSSA
(Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique)

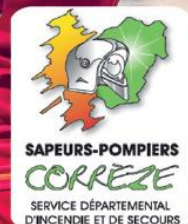
Le PSE 1 vous est offert sous certaines conditions

Alors... Jetez-vous à l'eau !

Inscriptions et renseignements

Tel : 05 55 29 64 00

Mail : formation@sdis19.fr





Le Centre d'incendie et de Secours de CORREZE

Au plus proche de la population

Retour en image 2023

Présentation de la caserne aux jeunes des écoles :

Suite à la demande des écoles de Saint Priest de Gimel, 2 groupes d'une quinzaine d'enfants accompagnés de leur professeur et de monsieur Albin Vincent, sont venus visiter le Centre d'Incendie et de Secours de Corrèze le 16 mai et le 13 juin.



Après l'accueil par la cheffe de Centre, la lieutenant Milène Martinie, assistée par Héloïse et Pierre, les enfants ont pu visiter les locaux, apprendre à mieux connaître ces femmes et hommes qui, en plus de leur métier, se forment continuellement pour secourir les gens, éteindre les incendies et apprennent différentes techniques spécifiques. Ils ont pu également voir les différents véhicules et même essayer la tenue des pompiers.



Le groupe des 7 - 10 ans a aussi pu apprendre quels sont les différents numéros d'urgences et quoi dire, mais également à mettre une personne inconsciente et qui respire en Position Latérale de Sécurité.



Des formations aux publics : (PSC1)

Le 29 mai, ce sont 8 agents de la mairie de Saint Priest qui sont également venus au C.I.S., pour suivre une formation de PSC1 (Prévention et Secours Civique) donnée par 2 des formateurs secourisme du centre, J-Pierre et Pierre. Durant cette journée, ils ont pu apprendre à alerter les secours, mais aussi réagir face à un traumatisme, un malaise, une hémorragie, ainsi qu'en présence d'une personne qui ne réagit pas ou qui ne respire pas.

Grâce à ce stage, ce sont 8 nouveaux secouristes qui pourront intervenir dans l'attente des secours spécialisé en étant ce 1^{er} maillon indispensable de la « chaîne des secours ».



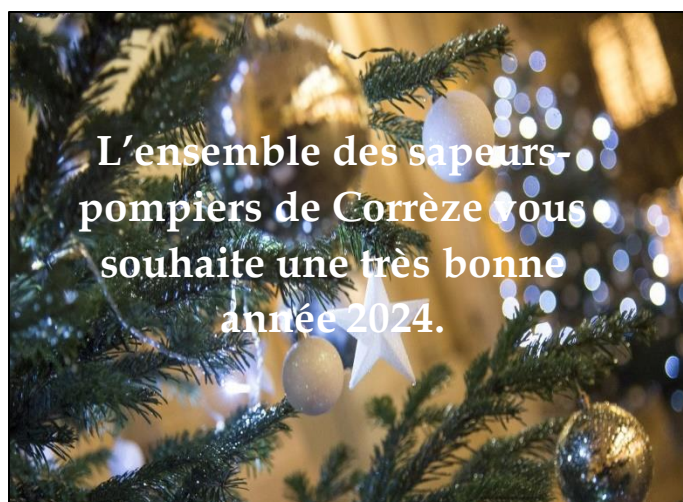
Des manœuvres en commun avec Gendarmerie, et Cellule d'Identification Criminelle



A la demande de la brigade de gendarmerie de Corrèze, les Sapeurs-Pompiers de Corrèze ont organisé une journée de manœuvre en collaboration avec la Cellule d'Identification Criminelle de la Corrèze le 9 septembre.

Après une 1ère manœuvre dans un logement inoccupé de la gendarmerie, tout le monde s'est rendu au Centre d'Incendie et de Secours pour une 2ème mise en situation où les participants ont pu appliquer les techniques apprises tout au long de l'année en respectant la sécurité des victimes et des apprenants sous le contrôle des formateurs du CIS.

Avant de clôturer cette journée bien remplie, les gendarmes ont expliqué aux pompiers présents comment « préserver » une scène de crime respectant au maximum les indices nécessaires à la résolution des enquêtes criminelles auxquelles ils sont confrontés.



La Vie de Nos Associations



Association Danses & Gym Corrèze



"Tous les mardis soir, une lumière s'allume dans le bourg de Corrèze.

Approchez-vous et vous découvrirez dans notre salle des fêtes une dizaine de personnes venues pour danser.

La country nous embarque dans un univers rythmé, joyeux et enjoué.

Bienveillance, partage et rires sont au rendez-vous !

Si vous êtes curieux, n'hésitez plus et franchissez la porte, nous vous attendons avec nos plus beaux sourires et nos meilleurs conseils pour apprendre la country dont vous ne pourrez plus vous passer !"

Pour plus de renseignements vous pouvez nous contacter par mail :

danses.gym.correze19@gmail.com



L'A.S.V.C.



SAISON 2023/2024

La première partie de saison 2023/2024 confirme les bons résultats de l'exercice précédent.

L'arrivée d'une dizaine de nouveaux joueurs a bonifié le groupe existant et consolidé les effectifs séniors.

Le Futsal entraînée par Tatar Saban continue, saison après saison, d'obtenir de très bons résultats.

La réserve entraînée par Sergio De Castro et Vincent Verlhac se classe 6^{ème} dans sa poule de départemental 4. Contrairement à l'an passé, elle dispose d'un nombre important de joueurs.

L'équipe fanion, leader en départemental 3, réalise un superbe début de championnat avec 7 victoires pour une seule défaite. Une place que les joueurs de Dominique Alves et Yves Graille devront défendre pour accéder à l'échelon supérieur.

L'école de foot poursuit sa structuration, petit à petit elle s'organise malgré les difficultés à recruter un nombre suffisant de jeunes dans certaines catégories. Les U17 de Fabrice Brette évoluent dans le difficile championnat de départemental 1 où elle occupe une belle 4^{ème} place. L'équipe U11 entraînée par Fred Patru et Jérémy Devaux participe aux plateaux éducatifs. Maxime Porcher et Maxime Alves complètent l'encadrement de nos jeunes.

Le club félicite Louis Degeitere qui a obtenu son diplôme d'arbitre. Il est le référent du club dans ce domaine.

Le comité directeur, les membres dirigeants, les joueurs vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024.

Le club vous remercie chaleureusement de votre soutien lors de nos manifestations ou par l'achat de notre calendrier.





Association Arts & Créations Corrèze

Pour la 2ème année consécutive, du 14 au 22 août, nous avons investi l'ancienne salle du conseil à la mairie pour présenter notre 8ème Exposition d'Arts plastiques ainsi que les photos récompensées lors de notre concours « Mes meilleures photos de champignons ».

Les visiteurs a priori attirés par la présentation des photos de champignons en ont profité pour voir et apprécier les œuvres très variées des 10 exposants : Michèle Barbazanges, Marie Bastiani, Bernadette Binet, Danièle Chabrilangeas, Benoit Grelet, Jean-Paul Haghe, Catherine Maleret, Anne-Marie Manville, Jean-Pierre Monzauges, Luc Segond et Pierre Soulier.

Le vernissage du 16 août a réuni une centaine de personnes et a permis de présenter des lauréats et participants du concours photo.

Citons par exemple Michel Haury (1er prix), Caroline Olivès (2ème prix), Sharon North habitante de Corrèze (3ème prix) Maxime Boissy (coup de cœur), Jérôme Chastre, Jean-Luc Piazza, Jean-Michel Soulier, Christian Vialle, Romain Pietrolongo qui ont expliqué leur travail à l'auditoire. Le petit Alistair Mallee (5 ans) s'est présenté avec timidité et a été chaleureusement applaudi pour sa participation. Un diaporama projeté sur grand écran de l'ensemble des photos reçues a permis de se rendre compte qu'il n'était pas facile de faire un choix !

Ce 1er concours a été une belle réussite avec ses 77 participants et ses 141 photos envoyées. Nous nous félicitons de la belle participation des Corrèzois.

Nous remercions Mr Dominique Marchi du restaurant

« Le pêcheur de lune » pour le cadeau offert au vainqueur du concours photos ainsi que les gérants du Petit Casino pour leur participation au vernissage de notre exposition.

L'exposition de ces mêmes photos le 8 octobre lors de la fête des champignons a rencontré un nouveau public très intéressé. Nous nous réjouissons de la belle synergie avec l'association Corrèze Animation que nous remercions encore pour leur invitation.

Nous espérons poursuivre cette fructueuse coopération.

Présentation aussi de ces 24 photos lors de la 1ère fête des Champignons à St Martial de Gimel, dimanche 22 octobre, organisée par la toute nouvelle association *famille du roi des champignons* « King Mushroom Family ». Belle et agréable participation, avec un public curieux et intéressé.

Notre assemblée générale du 21 août a entériné la démission de notre trésorière Anna Chabrierie. Elle quitte son poste mais restera active au sein du conseil d'administration.

Nous la remercions vivement pour son travail, son dévouement et sa serviabilité durant ces 7 années.

Nos projets pour 2024

L'année 2024 s'annonce riche en créations pour notre association avec dès le mois d'avril une soirée photos au cours de laquelle un(e) photographe de la région présentera ses œuvres au travers d'un thème particulier.

Encouragés par le succès de notre premier concours photos sur les plus beaux champignons, nous renouvelons l'expérience cette année avec un nouveau sujet en relation avec la nature. Le concours se déroulera du 1er mai au 14 juillet 2024, et de la même manière que cette année, la collecte des photos se fera par le biais d'internet.

Au mois d'août notre neuvième exposition d'art plastique réunira dans l'ancienne salle du conseil les artistes présents les années passées et nous l'espérons de nouvelles participations et de nouveaux supports de création. Si vous avez envie de nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter.

2025 sera l'année de notre 10^{ème} anniversaire ! Nous réfléchissons d'ores et déjà à le célébrer avec le soutien de l'équipe municipale.

Pour plus d'informations et voir davantage de photos rendez-vous sur :

- artscreationscorreze.wixsite.com/arts-correze
-  [@artscreationscorreze](https://www.instagram.com/artscreationscorreze)
-  <https://www.facebook.com/artscreationscorreze>

Pour nous contacter : arts.creations.correze@gmail.com



Michel Haury : 1^{er} prix



Caroline Olivès : 2^{ème} prix



Sharon North : 3^{ème} prix





HISTOIRE ET PATRIMOINE DE CORREZE ET SES ENVIRONS

Cet été 2023, nous avons poursuivi les visites commentées de la cité médiévale et de l'église Saint-Martial avec pour les semi-nocturnes une bonne fréquentation. Des visites réservées par des organismes ont aussi eu lieu en journée grâce à notre site internet. Pour l'an prochain, nous allons revoir notre circuit pour y intégrer la chapelle des pénitents blancs, au détriment de l'église Saint-Martial dont l'intérieur sera encore en travaux.

Les derniers jours d'août ont vu la fin des travaux de restauration de la chapelle des pénitents blancs. Les aménagements effectués aux alentours permettent au bâtiment, malgré sa forme massive, une intégration bien réussie. L'intérieur a retrouvé le bel aspect qu'il devait avoir en 1819, lorsque J.B.Peuch, le peintre de Salers a eu décoré le chœur. Les vitraux nettoyés, ceux réalisés par le maître-verrier Charles Borie, sur le côté sud en 1936, faisant référence à la Vierge et à la commune de Corrèze, ceux sur le côté nord montrant saint Jean-Baptiste, la disposition intérieure des éléments du décor a été remise en place afin d'affecter chaque collatéral à sa fonction initiale, aile nord, les pénitents blancs, aile sud la Vierge et Corrèze.

En septembre pour les Journées du Patrimoine, nous avons profité de la réouverture de la chapelle au public, pour organiser deux manifestations ; le samedi, 16 septembre, une conférence sur le mouvement pénitent et l'histoire de la chapelle et de ses pénitents blancs ; le dimanche 17 nous avons convié, avec la municipalité, la chorale de Sarran à se produire dans la chapelle ; la participation était libre au profit de la restauration des trois bâtiments inscrits de la commune. Les deux jours ont vu une belle affluence, les présents ont pu apprécier le nouvel aspect de la chapelle et nous avons pu envoyer un chèque de 520€ à la Fondation du Patrimoine. À cette occasion, un nouveau livre a été réalisé par l'association « Les pénitents blancs et la chapelle des pénitents blancs de la commune de Corrèze », disponible avec les autres livres de l'association "Au trèfle".

Auparavant, pour le 15 août, comme l'an passé, le docteur J.M.Saumon avec le soutien de l'association avait organisé en l'église Saint-Martial, un Concert-trio, piano, violon et hautbois qui interprétèrent des concertos d'artistes du XVIIème au XXème siècle. Une affluence toujours aussi nombreuse a pu apprécier la qualité des intervenants, Sabine ADAM, Françoise CAHUAC et Pascal SAUMON. Ce concert, en libre participation a permis d'envoyer à la Fondation du Patrimoine, toujours pour la restauration des bâtiments inscrits de Corrèze, une somme de 5080€.



Profitons de la circonstance pour évoquer ces travaux de restauration. La porte de la ville, dite porte "Margot" vient elle aussi de retrouver son aspect de jeunesse, il ne reste plus qu'à remettre en place la statue de saint Martial, en cours de restauration. Ainsi, des différentes tranches de travaux, la dernière, l'intérieur de l'église vient d'être entreprise. Croyant ou non croyant, il eût été difficile d'imaginer le centre de la cité médiévale sans son église, peut-être votre lieu de baptême ou de communion. L'association qui a signé une convention de souscription avec la municipalité et la Fondation du Patrimoine rappelle que tout don effectué à la Fondation du Patrimoine-Monuments de Corrèze, bénéficie d'une réduction d'impôts, que vous soyez particulier, commerçant, artisan ou entreprise.

Pour 2024, en accord avec l'amicale des sapeurs-pompiers de la commune, le thème retenu pour l'exposition sera « **l'histoire des sapeurs-pompiers et du centre de secours de Corrèze** », chacune des associations apportant ses connaissances et son expérience à la réalisation de cet événement. Les dates seront fixées prochainement.

Nous ne voulons pas terminer cette année, sans présenter à toutes et tous nos meilleurs vœux de bonheur, réussite et santé pour cette nouvelle année.





Bouleaux d'Argent

Un petit résumé de nos activités du deuxième semestre

- **le 24 juin 2023** : Nous avons partagé, avec une cinquantaine d'adhérents, un excellent repas, le midi, à la ferme-auberge de Chauzeix à Saint-Augustin. Accueil convivial et chaleureuse ambiance ont rythmé cette journée.
- **Le 14 juillet 2023** : investissement total des bénévoles de l'association ainsi que ceux de « Corrèze Animation » pour que cette fête soit réussie. Le beau temps ainsi que le repas animé par Rémi Sallard, accordéoniste, suivi d'un très beau feu d'artifice et d'un bal, ont permis de réunir un grand nombre de personnes lors de cette soirée.
- **Le 5 août 2023** : La pluie, cette fois, étant au rendez-vous, les participants ont dû se réfugier dans la salle des fêtes pour assister au repas le soir et à l'animation.
- **Le 23 septembre 2023** : escapade d'une journée dans les Gorges de l'Aveyron organisée par le club de Bar, quelques adhérents de notre association ont pu visiter ainsi l'Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue, édifice remarquable situé au cœur d'un écrin préservé. Nous avons ensuite déjeuné à Loze, dans une ferme auberge nichée dans les Causses du Quercy et réputée pour ses produits du terroir.



Après cet agréable moment, nous avons découvert, accompagnés d'un guide, le village de St Antonin-Noble-Val, cité médiévale authentique. Excellente journée très appréciée de tous.

Les marches du lundi ont repris début septembre. Toujours de nombreux randonneurs y sont présents. Nous avons, grâce au propriétaire de la centrale de Lavergne située à Vitrac, pu la visiter. Nous remercions M. Loyau de nous avoir servi de guide.



Le Club accueille aussi les joueurs de belote et autres **le jeudi après-midi**, ainsi que les adeptes du tricot, de la broderie, couture, etc **le mardi après-midi**.

Notre Assemblée Générale prévue **le samedi 16 décembre 2023**, a fêté le cinquantième anniversaire de l'Association avec repas et animation musicale. Bienvenue aux personnes souhaitant nous rejoindre.

Nos projets pour 2024 : Nous recevrons la Société Florilège le 15 février et le 17 mars, nous organiserons notre loto annuel. Le repas traditionnel à Chauzeix nous réunira courant avril. Enfin, est prévu, en mai ou juin, un voyage de 2 jours à l'île d'Oléron et un autre d'une journée, à définir, en septembre.

A partir du 4 janvier 2024, **les séances de « gym équilibre »** seront gérées par les « Bouleaux d'Argent ». Les cours auront lieu chaque **jeudi de 14h30 à 15h30** à la salle des fêtes de Corrèze. Les détails seront fournis lors des inscriptions.

Monique DUMOND et son Equipe vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année. Portez-vous bien.

GYM EQUILIBRE – MEMOIRE

Les cours collectifs proposés le jeudi de 14h30 à 15h30,

à la salle des fêtes de Corrèze, ont pour objectif

le maintien de l'autonomie avec des exercices d'équilibre, de mémoire, de renforcement musculaire, d'étirements et de préservation du bon fonctionnement du système cardio- respiratoire.

Ces séances gérées auparavant par la gérontologie de Corrèze seront, à compter du 04 janvier 2024, administrées par l'Association des « Bouleaux d'Argent ».



Vous pouvez venir gratuitement à la 1ère séance pour faire un essai. Si celui-ci est concluant, les inscriptions seront prises et les divers détails Vous seront fournis.

Bonnes fêtes de fin d'année et portez-vous bien

Société Communale de Chasse de CORREZE

Le Fusil Corrèzien

Je profite pour rappeler que chaque chasseur chassant sur le territoire de la Société de chasse de Corrèze, doit être en possession d'une carte sociétaire ! Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser au Président de la Société, à un membre du Bureau ou bien à un chasseur « local ».

Chaque année des bracelets de chevreuils sont mis à disposition des sociétaires. Cela permet aussi de pouvoir réguler la population de renards. 12 renards ont été prélevés. Les sociétaires ont remarqué que cette régulation permettait un retour du lièvre. Au mois d'août, 9 brocards ont été prélevés par des chasseurs venant de Savoie.

Conformément à l'Arrêté Ministériel du 5 octobre 2020, la Formation Sécurité Décennale est désormais obligatoire. Ainsi, tous les chasseurs Français (et par conséquent Corrèziens) devront être formés en 10 ans. La Formation Sécurité Décennale est gratuite et uniquement théorique, elle ne nécessite ni arme, ni équipement spécial de la part des participants. Elle dure environ 3 heures, soit ½ journée, selon un programme défini par la Fédération Nationale des Chasseurs. Elle se déroulera à la Maison de la Chasse et de la Nature à Champagnac-la-Noaille. Pour la société de chasse, 20 chasseurs ont suivi cette formation et ils seront à termes tous formés !

Je tiens aussi à rappeler que nous ne pouvons prévoir à l'avance le lieu où nous allons chasser. Cela dépend des pieds (traces des sangliers et cerfs), des dégâts et de la vue des animaux le matin avant les battues qui permettent de savoir où et quels animaux on va chasser. Cependant, comme nous l'exige la loi, la pose de panneaux de signalisation temporaires aux abords immédiats des voies publiques dans le cadre des battues de grand gibier est obligatoire ! A nous chasseurs, mais aussi à vous, promeneurs, ramasseurs de champignons, sportifs, automobilistes, etc.... d'être vigilants lors des battues !

Je souhaiterais prendre quelques lignes pour parler du Blaireau.

Certains Corrèzois m'ont contacté pour savoir ce qu'il était possible de faire lorsqu'un Blaireau avait commis des dégâts (grattis, trous, terriers, ...) chez eux. De par son statut juridique, en Corrèze, le Blaireau est classé comme gibier, il est donc chassable. Il n'est pas protégé et n'est pas inscrit sur la liste des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts donc « non piégeable » ! C'est un animal nocturne, c'est extrêmement rare de le voir en journée. Il vit en famille (les parents et les blairotins) dans des terriers le jour et sort la nuit pour s'alimenter. Les dégâts sont souvent dus à la recherche d'alimentation. Le Blaireau est omnivore, il mange une grande quantité d'invertébrés (escargots, limaces, coléoptères, larves, vers de terres, guêpes, bourdons, sauterelles, ...), des rongeurs (campagnols, mulots, taupes, ...), grenouilles, crapauds, lézards, serpents, cadavres d'animaux, ainsi que des champignons et des végétaux (fruits cultivés et fruits forestiers, racines et tubercules).

En somme, c'est très compliqué administrativement et de par son mode de vie d'intervenir sur le Blaireau. Pour prévenir les dégâts, je vous conseille de bien vérifier vos clôtures grillagées : le Blaireau passe facilement dessous et l'on voit souvent, bien son passage. Pour une clôture grillagée ou ceux qui n'ont pas de clôtures, vous pouvez compléter avec une clôture électrique, en mettant 3 fils (un à 5 cm du sol, 10 et 15cm), ce qui demande beaucoup d'entretien pour que le courant passe bien toute l'année. Et si les dégâts persistent, contactez la Fédération Départementale des Chasseurs de la Corrèze qui vous indiquera la marche à suivre.

Au moment où j'écris ces lignes, nous avons prélevé 10 sangliers, un cerf de 9 cors et un faon.

Je souhaite à tous les Corrèzois de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous souhaite tous mes meilleurs vœux pour l'année 2024 !

Le Président, Xavier LE BON
06-61-17-28-63

La bibliothèque de CORREZE

Horaires d'ouverture :

Lundi : 16h-18h
Mercredi : 14h-16h
Samedi : 10h-12h

La bibliothèque municipale vous accueille tout au long de l'année et met à votre disposition de nombreux services.

Vous y trouverez Romans, documentaires, littérature policière, bandes dessinées, livres audios, , DVD, pour tous âges (petite enfance, enfants, ados, adultes) et tous les goûts.

Un des avantages d'une bibliothèque de proximité est d'avoir une relation privilégiée avec ses lecteurs.

La bibliothèque municipale est un Pôle d'attraction et un outil pédagogique pour l'ensemble de la population.

*L'accès à la bibliothèque municipale est libre et gratuit.
N'hésitez pas à venir découvrir nos nouveautés régulièrement.*

Depuis la rentrée scolaire nous accueillons les enfants de la maternelle pour écouter un conte et partager la découverte des livres



Toute l'équipe de la bibliothèque, composée de Amandine, Monique, Charline, Christian, Danielle, Marie-Christine, Françoise, Marie-Thérèse, Michèle, Rafaël, sera heureuse de vous recevoir

A BIENTÔT

*Bibliothèque de Corrèze : 05.55.20.86.23
bibliotheque.correze@orange.fr
Place de la mairie (entrée office de tourisme)*



Le C.S.C.C

L'association a fait sa rentrée traditionnelle en étant présente au forum des associations le 9 Septembre. Elle a présenté ses différentes activités cours d'occitan, athlétisme, badminton, yoga et médiation musicale et culturelle.

Les cours de yoga ont lieu le jeudi à la salle des fêtes le jeudi à partir de 19h

Les cours d'expression corporelle, médiation musicale ont lieu le mercredi. Pour tous renseignements, contactez le 06 60 97 74 17

L'association organisera son marché artisanal, foire aux bijoux le vendredi 2 Août sur la place de la mairie.

Nouvelle saison, nouveaux horizons

C'est sous de nouvelles couleurs que le CSC Corrèze a commencé sa saison 2024. En effet, après la disparition de l'Entente Brive Tulle Athlé, le club a rejoint Corrèze Athlé. Nos athlètes compétiteurs porteront dorénavant les couleurs vertes et blanches de Corrèze Athlé et ont déjà participé à différentes compétitions avec leurs nouveaux coéquipiers, adversaires d'hier. A Libourne, où Emily Saussay bat son record personnel du 3000m marche de plus de 20s en 20mns 51s, à Limoges pour nos BE/MI qui ont disputé la première manche du challenge Equip Athlé.

Nos jeunes de l'école d'athlétisme ont également repris le chemin des stades, mi-octobre à Brive où 2 équipes étaient présentes ainsi que pour le kid cross de fin Novembre à Tulle. Place maintenant aux cross avec les championnats départementaux qui auront le 14 Janvier 2024 aux Coiroux.

La section organisera une étape du challenge des écoles d'athlétisme le samedi 1^{er} Juin sur le stade de la butte d'En Chastres. Au vu de la première étape briviste, c'est environ 200 enfants qui sont attendus



CORREZE ANIMATION

Au cours de cette année, nous avons eu le plaisir de vous accueillir sur nos différentes manifestations.



22 avril, repas dansant
Pot au feu



14 juillet fête nationale

Toutes ces manifestations ont rencontré un vif succès grâce à votre participation ce qui nous encourage à persévérer.

L'organisation du 14 juillet en lien avec les bouleaux d'argent animé par Rémi Sallard fut très festive et le feu d'artifice offert par la municipalité très apprécié par les habitants et les nombreux touristes.

Malgré la pluie qui s'était invitée au vide grenier, les exposants ont répondu présents. Le repli dans la salle des fêtes pour partager les moules-frites dans une belle ambiance musicale offerte par le duo Mathieu Martinie-David Fleury a clôturé cette journée.



Très belle journée sous le soleil

35 exposants étaient réunis pour proposer des produits régionaux et artisanaux.

La Lyre Corrèzienne, la banda d'Objat, Serge Conjad et sa Rosalie et les accordéonistes corrèziens ont animé la journée.

Danse et gym de Corrèze nous ont fait une démonstration de danse country.

Le traditionnel repas autour des champignons servi sous chapiteau a régalé plus de 150 convives.

Merci aux bénévoles, aux exposants et aux animateurs qui permettent à chacun de vivre un excellent moment.

Un immense merci à tous nos partenaires : commerçants et artisans du secteur ainsi qu'aux professionnels de santé qui font le choix d'encourager nos actions en finançant notre plaquette publicitaire. Nous vous invitons à les faire travailler en priorité.

Nous souhaitons remercier la municipalité pour sa subvention annuelle, la mise à disposition des salles, du matériel et des personnels techniques et administratifs avec qui nous travaillons très efficacement.

Notre association a participé au forum des associations organisé au stade de foot de la commune.

Comme chaque année, notre association est heureuse et fière d'avoir mis son matériel à disposition d'autres associations.

Pour cette nouvelle année nous vous proposons de nous retrouver pour :

- Vide grenier le samedi 10 août 2024
- Fête des champignons le 13 octobre 2024

Nous réfléchissons pour vous proposer d'autres moments festifs.

Nous vous encourageons à nous rejoindre, nous serons heureux de vous accueillir.

Nous comptons sur vous car votre présence fait partie de la réussite de nos manifestations.

Nous vous présentons nos vœux les plus sincères de santé, joie et bonheur pour vous-même et tous ceux qui vous sont chers.

Bien à vous, Le conseil d'administration



5 août vide grenier en
semi-nocturne

APE de l'École

Les p'tits Corrèzois

L'année scolaire 2022 – 2023 s'est bien terminée avec une fête de l'école réussie et une tombola 100% gagnante qui a très bien fonctionné grâce à la collaboration des commerçants de Corrèze que nous remercions chaleureusement et à l'implication des parents d'élèves. L'ensemble des bénéfices de la fête a été versé, à l'école, à la rentrée pour participer aux projets des enseignantes.

La rentrée des P'tits Corrèzois 2023-2024 a été marquée par la constitution d'un nouveau bureau lors de l'assemblée générale du 3 Octobre 2023. La présidente Océane LAMOINE FRAYSSE a souhaité quitter son poste mais demeure une membre active de l'Association. L'ensemble de l'équipe des P'tits Corrèzois la remercie sincèrement pour son engagement au poste de présidente durant un an. Le nouveau bureau est désormais composé de Anne- Laure PESCHEL : présidente, Charlotte GUENAUD : trésorière, Morane VERCELLI : trésorière adjointe, Claire MARTIN-DELLUC : secrétaire et Alexandra BRETTE : secrétaire adjointe.

L'association peut compter encore et toujours sur des membres très actifs et encourage tous les parents qui souhaiteraient nous rejoindre à sauter le pas ! Comme l'an passé, à chaque vacances, une box gouter sera proposée aux enfants, l'opération des vacances de novembre a d'ailleurs rencontré un très grand succès avec 91 box commandées, un grand merci à tous les parents !

Nous avons, également, proposé une vente de sapins de Noël et une vente de chocolats de la maison Guinguet. Cette année en accord avec les enseignantes, nous avons décidé de faire vivre nos sapins de Noël après la fête. Ainsi, les sapins en pot, achetés par les familles seront remis en terre par les enfants de l'école de Corrèze sur un terrain situé à Gimel les Cascades. La remise des sapins aux familles s'est déroulée le vendredi 1^{er} décembre, l'occasion pour petits et grands de profiter d'un goûter de Noël. Enfin, un peu avant le jour J, le Père Noël a pris sur son précieux temps pour rendre visite aux enfants de l'école. Il a remis à chaque classe un cadeau et une petite gourmandise à chaque enfant. Un grand merci au Père Noël qui se rend, chaque année, disponible pour nos petits Corrèzois !

Nous remercions tous les parents, toutes les familles et tous les Corrèzois qui ont participé aux différentes actions proposées durant l'année scolaire 2022 – 2023. Nous comptons sur vous tous, pour cette nouvelle année scolaire, afin de pouvoir continuer à aider financièrement et accompagner les projets pédagogiques de l'équipe enseignante de Corrèze.





09 66 42 03 49

3, rue des Chênes - 19800 Priest-de-Gimel

www.correze-hygiene-service.fr

correzehygiene19@gmail.com

A Corrèze, Sylvie et Frédéric sont à votre service

Petit **Casino**

La Croix Ferrée
19800 CORREZE
05 55 21 38 54

Pain cuit sur place
Produits Biologiques
Jambon à la coupe
Fromage à la coupe

Produits Régionaux
Vente de gaz
Boissons Fraîches
Tickets Restaurants acceptés...

Livraison Gratuite à domicile (voir conditions en magasin)

SAS **CHEZE
CHRISTIAN**

Métallerie
Menuiserie Aluminium et PVC

www.sascheze.fr

05 55 21 35 20

ZA La Gare de CORREZE - 19800 CORREZE contact@sascheze.fr

Ludovic JACQ

Directeur d'Agence

Agence de Corrèze

Tel. 05.55.21.26.74

ludovic.jacq@ca-centrefrance.fr

www.ca-centrefrance.fr



Toute une banque
pour vous



Groupama
la vraie vie s'assure ici

VOTRE AGENCE

4 Rue Dr Sikora 19300 Égletons
05 55 93 08 51



N°Cristal 0 969 320 319

APPEL NON SURTAXE

www.groupama.fr

Groupama d'Oc - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles d'Oc

ELECTRICITE GENERALE
CHAUFFAGE ELECTRIQUE
ALARME AUTOMATIMES

ECLAIRAGES PUBLIC
DIVERS PRESTATIONS
MAINTENANCE
DEPANNAGES

ENT STALIN

4 RUE DU PONT NEUF
19800 CORREZE

TEL 05 55 21 63 66 FAX 0555214788
MAIL francis.stalin@orange.fr



Sociatex
Corrèze

PARTICULIERS & PROFESSIONNELS
RDV sur Internet ou par téléphone

05 19 98 06 36

TOUTES LES SOLUTIONS INFORMATIQUES

Conseil, assistance et dépannage informatique
Création et maintenance de sites Web
Services Cloud, Sauvegarde & Hébergement
Infogérance ; matériel & logiciels



Ludovic Martineau

sociatex.com

lmartineau@sociatex.com



S.A.R.L

MAURICE DE FARIA

maurice.defaria@orange.fr

Installation - Dépannage - Entretien - Showroom

Plomberie Chauffage

Climatisation - Pompe à chaleur

Siret: 619 226 610 00038
TVA: FR 43 619 226 610

3, rue des Magnolias - St Priest de Gimel

05 55 21 34 45

06 08 77 11 47

G D Service

06.10.11.15.13

PROCHE DE CHEZ VOUS

Mécanique Entretien

Matériels espaces verts

Motoculture

et divers



Interventions à domicile

GAUDEMER DAVID 19800 CORREZE

G SARL **GOURSAT**
PLUS DE 100 ANS D'EXPERIENCE

PLÂTRERIE & ISOLATION • PEINTURE • ISOLATION EXTÉRIEURE
SOLS & CARRELAGES • MENUISERIE • DÉCAPAGE (AÉROGOMMAGE)